

Procès-verbal Conseil d'établissement de l'École professionnelle des Métiers SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 15 février 2017, à 17 h 30, à l'École professionnelle des Métiers – Édifice Laurier.

Ordre du jour

1. Présences et ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue de la direction et présentation des membres
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Élection : - Président (*art. 56*)
- Secrétaire
5. Nomination d'un remplaçant en cas d'absence du président (*art. 60*)
6. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 15 juin, et de l'ajournement du 22 juin 2016
7. Questions du public (*10 minutes*)
8. Courrier et informations du président
9. Information de la direction
10. Information des représentants (*étudiants et personnel de l'EPM*)
11. Régie interne - Adoption de la régie interne (*art. 67*) – *document joint*
- Déclaration d'intérêt
- Commissaires (*art. 45*)
12. Présentation du budget 2016-2017 révisé (*dépôt séance tenante*)
13. Location de locaux
14. Activités, campagnes de financement et dons
15. Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2016-2017
16. Varia
17. Fermeture de la séance

1. Présences et ouverture de la séance

Comme il s'agit d'un nouveau conseil d'établissement suite à la fin de l'année scolaire 2015-2016, Mme Maud Innocenti, directrice, animera la rencontre jusqu'à l'élection du président. Ouverture de la séance à 17 h 45.

| Représentant | Nom, Prénom | Présent | Absent |
|-------------------------|-------------------------|---------|--------|
| Direction | Maud Innocenti | ✓ | |
| | Beaupré, François | ✓ | |
| | Choinière, Martine | | ✓ |
| Enseignants | Girard, Lyne | ✓ | |
| | Martel, Hélène | ✓ | |
| | Pelletier, Édith | ✓ | |
| | Scott, Sylvain | ✓ | |
| Personnel de soutien | Choinière, Marie-Andrée | ✓ | |
| Personnel professionnel | Lasnier, Paul | | ✓ |
| | Marquis, Richard | ✓ | |
| Sociocommunautaire | Deschênes, Caroline | ✓ | |
| | Roy, Martine | ✓ | |
| Parent | | | |
| Étudiant | Lavigne, Marie-Pier | | ✓ |
| | Poulin- Kerr, William | ✓ | |
| Invités | Beauchamp, Nadine | ✓ | |
| | Daigle, Bertrand | ✓ | |
| | Fournier, Julie | ✓ | |

2. Mot de bienvenue de la direction et présentation des membres

Madame Innocenti souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et chacun se présente à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour

Suite à la présentation de l'ordre du jour, les points suivants sont ajoutés ou modifiés :

6. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 juin 2016 et de l'ajournement du 22 juin 2016
12. Présentation du budget 2016-2017 révisé

Appuyée d'Édith Pelletier, Lyne Girard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17.02-15
01

4. Élections

Président : Mme Martine Roy propose M. Richard Marquis au poste de président. Personne d'autre ne se manifeste. Monsieur Marquis accepte la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2016-2017.

Secrétaire : Mme Marie-Andrée Choinière fait part de son intérêt pour ce poste. Personne d'autre ne se manifeste. Madame Choinière sera secrétaire pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17.02-15
02

5. Nomination d'un remplaçant en cas d'absence du président (art. 60)

Ce point est reporté à une prochaine réunion lors de laquelle tous les représentants socio communautaires et de l'industrie seront présents.

6. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 juin et de l'ajournement du 22 juin 2016 et suites

Appuyée de Caroline Deschênes, Lyne Girard propose l'adoption du procès-verbal du 15 juin 2016, avec les corrections et les ajouts suivants :

1. *Titre – indiquer la date au complet : 15 juin 2016*
2. *Point 5 – Clientèle au 2 juin 2016 : Enlever la phrase « Il semble que cette baisse ... »*
3. *Points 11.2 – Corriger le nom du Commissaire : Monsieur Therrien*

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17.02.15
03

Appuyée de Caroline Deschênes, Martine Roy propose l'adoption du procès-verbal du 22 juin 2016, avec les corrections et les ajouts suivants :

1. *Titre – modifier l'année de la date pour inscrire : 2016*

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17.02-15
04

7. Questions du public

Aucune question du public.

8. Courrier et information du président

Monsieur Marquis étant nouvellement nommé, aucun sujet d'information n'est apporté.

9. Information de la direction

1. **Formation sur le rôle et les responsabilités d'un Conseil d'établissement** : Madame Innocenti annonce que M. Mario Champagne, secrétaire général de la CSDHR viendra, à la prochaine réunion du Conseil, informer les membres sur le rôle et les responsabilités d'un Conseil d'établissement.
2. **Valorisation** : Madame Innocenti mentionne que depuis le mois de janvier plusieurs personnes travaillent le dossier de valorisation de la formation professionnelle. Elle mentionne que le comité de valorisation est très actif. L'EPM doit se faire connaître positivement pour accueillir un maximum d'élèves. Beaucoup de promotions seront mises de l'avant et nous participerons à plusieurs événements tels que le Salon des carrières au Palais des congrès. Un calendrier des événements est en préparation pour l'année 2017-2018.
3. **Versement supplémentaire d'allocations dédiées** : Un tableau présentant différents versements supplémentaires d'allocations dédiées est déposé. Madame Innocenti explique que les différentes allocations reçues sont dédiées aux élèves éprouvant des difficultés.

10. Information des représentants (étudiants et personnel de l'EPM)

Aucune information n'est apportée par les membres du personnel de l'EPM et le représentant des étudiants.

11. Régie interne (Document à approuver à la prochaine rencontre)

11.1 Adoption de la régie interne (art. 67)

Un temps de lecture est laissé afin que les membres s'approprient le document «Règles de régie interne». Madame Innocenti demande aux membres s'ils désirent apporter des modifications et propose les modifications suivantes :

Page 2, ajouter au point 2.1 : Les réunions débutent à 17 h 30 et se terminent à 19 h 30, à la salle de conférence de l'EPM – Édifice Laurier. Pour obtenir une prolongation, le président demandera une proposition.

Page 2, modifier le point 2.2 : Le président et le directeur peuvent convoquer une séance extraordinaire. Une séance extraordinaire peut aussi être demandée au président ou au directeur, par au moins trois membres du Conseil.

Page 3, Modifier au point 3.1 : «... au moins 3 jours ouvrables ...».

Page 3, Modifier au point 3.2 : «... par un avis écrit du président ou du directeur ... au moins 2 jours ouvrables ...».

Page 4, Retirer au point 5.4 : «... à moins que tous les membres ne soient présents à cette séance extraordinaire et n'y consentent ».

Page 5, Modifier le point 7.4 selon un modèle proposé

Page 7, Modifier le point 8.5 selon un modèle proposé :

11.2 Déclaration d'intérêt

Madame Innocenti invite les membres du Conseil à remplir les déclarations d'intérêt et à les remettre à la secrétaire.

11.3 Commissaires (art. 45)

Madame Innocenti explique que la Loi a changé il y a quelques années et que les Conseils d'établissement ne sont plus obligés d'inviter leur commissaire à chaque réunion. Elle suggère que le commissaire soit invité lors de points d'information particuliers.

12. Présentation du budget 2016-2017 révisé (document déposé séance tenante)

Madame Innocenti invite Mme Nadine Beauchamp à expliquer le budget révisé déposé séance tenante. Celle-ci mentionne qu'habituellement le budget révisé est présenté de façon à comparer le budget initial et la réalité, mais que pour cette fois, les prévisions étant trop différentes de la réalité, le budget initial n'y est pas présenté. Madame Beauchamp présente et commente les différents postes budgétaires.

13. Location des locaux

Le tableau des formations données dans les locaux de l'EPM est déposé. On y ajoute une formation offerte par le Carrefour Jeunesse Emploi dans les départements de soudage-montage et techniques d'usinage.

Encore une fois, les membres demandent des précisions concernant le coût des formations et les revenus que rapportent ces locations de locaux et l'utilisation des équipements prêtés pour les formations offertes versus l'usure et les réparations des équipements. Madame Innocenti mentionne que lorsqu'il y a perte ou bris des équipements, le service aux entreprises est redevable et que lorsqu'il y a achat d'équipement spécifique fait par le service, les équipements restent dans les départements.

14. Activités, campagnes de financement et dons

Madame Innocenti demande d'être autorisée, par le Conseil d'établissement, à préapprouver les demandes d'activités, les campagnes de financement et les dons au nom du Conseil d'établissement. Les demandes préautorisées seront déposées au Conseil d'établissement.

Appuyée de Caroline Deschênes, Martine Roy propose l'approbation de cette demande d'autorisation.

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17-02-15
05

15. Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2016-2017

Le calendrier des rencontres et a liste des membres avec leurs coordonnées est remise aux membres du Conseil. Les dates suivantes ont été retenues pour les prochaines rencontres :

2017-02-15
2017-03-09
2017-04-24
2017-06-19

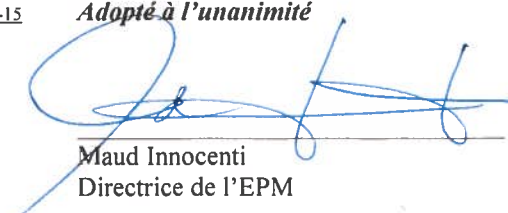
16. Varia

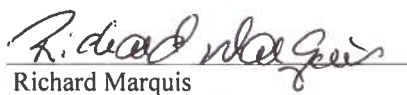
17. Levée de l'assemblée

Appuyée de Lyne Girard, Édith Pelletier propose que la séance soit levée à 19 h 50.

Adopté à l'unanimité

CEEPM 17-02-15
06


Maud Innocenti
Directrice de l'EPM


Richard Marquis
Président du Conseil d'établissement